

Tableau 1

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹ dans les MRC et les territoires équivalents² de la Mauricie, 2001

		Lieu de travail										Personnes occupées ³	Emplois ⁴	Solde de l'emploi ⁵
		Mauricie						À l'extérieur de la région						
		La Tuque	Les Chenaux	Maskinongé	Mékinac	Shawinigan	Trois-Rivières	Bécancour	Montréal	Nicolet-Yamaska	Autres			
		n												
Lieu de résidence	Mauricie	5 645	3 260	11 845	4 055	21 005	46 490	3 260	1 185	880	3 705	101 330	97 615	-3 715
	La Tuque	5 430	-	-	10	25	55	-	10	-	50	5 580	5 950	370
	Les Chenaux	20	2 630	150	95	1 375	2 220	170	80	20	370	7 130	3 525	-3 605
	Maskinongé	40	20	9 740	105	1 710	1 760	250	270	45	665	14 605	12 490	-2 115
	Mékinac	90	65	35	3 140	730	180	50	60	-	280	4 630	4 175	-455
	Shawinigan	40	130	430	630	15 115	1 515	235	230	10	465	18 800	21 355	2 555
	Trois-Rivières	25	415	1 490	75	2 050	40 760	2 555	535	805	1 875	50 585	50 120	-465

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.
2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.
3. Correspond au nombre total de personnes qui résident dans une MRC de la Mauricie et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.
4. Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de la MRC, quel que soit leur lieu de résidence.
5. Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées d'une MRC du nombre d'emplois qui s'y trouvent. Si le résultat est négatif, cela signifie que la MRC est exportatrice nette de main-d'œuvre. À l'inverse, si le résultat est positif, cela signifie que la MRC est importatrice nette de main-d'œuvre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹, en pourcentage, dans les MRC et les territoires équivalents² de la Mauricie, 2001

		Lieu de travail									
		Mauricie						À l'extérieur de la région			
		La Tuque	Les Chenaux	Maskinongé	Mékinac	Shawinigan	Trois-Rivières	Bécancour	Montréal	Nicolet-Yamaska	Autres
		%									
Lieu de résidence	Mauricie	5,6	3,2	11,7	4,0	20,7	45,9	3,2	1,2	0,9	3,7
	La Tuque	97,3	-	-	0,2	0,4	1,0	-	0,2	-	0,9
	Les Chenaux	0,3	36,9	2,1	1,3	19,3	31,1	2,4	1,1	0,3	5,2
	Maskinongé	0,3	0,1	66,7	0,7	11,7	12,1	1,7	1,8	0,3	4,6
	Mékinac	1,9	1,4	0,8	67,8	15,8	3,9	1,1	1,3	-	6,0
	Shawinigan	0,2	0,7	2,3	3,4	80,4	8,1	1,3	1,2	0,1	2,5
	Trois-Rivières	—	0,8	2,9	0,1	4,1	80,6	5,1	1,1	1,6	3,7

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.

2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.